

Atelier Responsabilité sociétale et ISO 26000

***Animateur : Alan Bryden
Rapporteurs : Patricia Seror, Isabelle
Blaess, Philippe Barry, Alain Durand***

Rapport d'atelier au Forum, le 8 février 2012

La responsabilité sociétale est la contribution des organisations au développement durable

Définition extraite de la norme ISO 26000 publiée en novembre 2010

« Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui:

- *contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société*
- *prend en compte les attentes des parties prenantes**
- *respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales*
- *est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations*

***Parties prenantes: toute personne ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation: actionnaires, collaborateurs, clients, concurrents, fournisseurs, communautés locales, riverains, pouvoirs publics, financiers, banques,.... »**



**Atelier et réunion de lancement d'une initiative de partenariat,
Lyon, 7 février 2012**

Un foisonnement d'initiatives et de référentiels

- **Les normes sociales de l'OIT**
- **Les dix principes du « Pacte Mondial » de l'ONU (UN Global Compact)**
- **Les « lignes directrices » de l'OCDE pour les entreprises multinationales**
- **Le « Global Reporting Initiative » (GRI)**
- **Le management de la qualité et la série ISO 9000**
- **Le management environnemental: la série des ISO 14000**
- **La Convention Cadre ONU sur le climat et le COP 17**
- **Le concept de « commerce équitable »**
- **Eco-conception et efficacité énergétique**



**Atelier et réunion de lancement d'une initiative de partenariat,
Lyon, 7 février 2012**

ISO 26000: la norme internationale consensuelle qui donne les lignes directrices pour la responsabilité sociétale

- **Groupe de travail sous la responsabilité directe du comité de gestion technique de l'ISO (TMB)**
- **436 experts participants et 195 observateurs de 99 pays**
- **Délégations nationales avec parties prenantes ("stakeholders") réparties en 6 groupes: consommateurs, gouvernements, industrie, travailleurs, ONG et autres**
- **42 organisations internationales en liaison**
- **M.O.Us avec OIT, UN Global Compact et l'OECD**
- **Implication des pays en développement: 37 ateliers régionaux et internationaux + 10 colloques nationaux = 3800 participants**
- **Plus de 26000 commentaires formels traités au cours du processus**
- **Vote positif pour l'adoption finale: 93% des 71 pays votants**
- **Publiée le 1er novembre 2010, ISO 26000 peut s'appliquer à tout type d'organisation**
- **Lignes directrices non certifiables**



**Atelier et réunion de lancement d'une initiative de partenariat,
Lyon, 7 février 2012**

Un partenariat à base francophone pour promouvoir la responsabilité sociétale des organisations

- *Le titre et l'objet du partenariat proposé*
- *Les thématiques*
- *Les partenaires et cibles*
- *Les formes d'action*
- *Les moyens et le calendrier*
- *La spécificité et la valeur ajoutée du partenariat autour de la RSO de la Francophonie*



*Atelier et réunion de lancement d'une initiative de partenariat,
Lyon, 7 février 2012*

Le titre du partenariat

*La contribution des organisations
au développement durable par la responsabilité
sociétale*

Apport de l'ISO 26000



*Atelier et réunion de lancement d'une initiative de
partenariat,
Lyon, 7 février 2012*

L'objet du partenariat

- *Plateforme d'échange sur les idées, bonnes pratiques, initiatives, outils, résultats...*
- *Espace d'identification et d'élaboration de propositions vers le système des Nations-Unies, les OIF, OCDE, GRI, ISO, OMC, FMI, Banque Mondiale...*
- *Vecteur de promotion (communication, moyens de reconnaissance et de progrès...)*



Les thématiques

- *Droits de l'homme*
- *Relations et conditions de travail*
- *Environnement et réponse au changement climatique*
- *Loyauté des pratiques*
- *Questions relatives aux consommateurs*
- *Communautés et développement local*
- *Gouvernance de l'organisation*



*Atelier et réunion de lancement d'une initiative de partenariat,
Lyon, 7 février 2012*

Les formes d'actions

- *Groupes de discussion sectoriels (ex.: industries extractives), fonctionnels (ex. RH, achats), catégoriels (ex. PME, ONG, administrations, services publics) ou thématiques (ex. RSO et technologies nouvelles, RSO et accompagnement du changement...)*
- *Collecte de données, exemples, études de cas, bibliographies, partenariats public-privé, initiatives au niveau d'une profession*
- *Calendrier d'évènements*



Les partenaires et cibles

- Acteurs publics
- Académiques
- Entreprises
- Syndicats de travailleurs
- Organisations non gouvernementales
- Organisations de consommateurs
- Organisations régionales et internationales
- Formateurs et consultants
- Normalisateurs
- Organismes d'aide au développement (banques régionales et agences nationales, coopération bi- et multilatérale...)

*Atelier et réunion de lancement d'une initiative de partenariat,
Lyon, 7 février 2012*



Les moyens à engager

- *Les réseaux francophones existants*
- *Les membres du RNF avec leur programme sur l'ISO 26000*
- *Le Portail Agora 21*

Avec une nécessaire mobilisation de tous les membres et institutions de la Francophonie



Le calendrier

- *Février: influencer le « projet 0 » de RIO+20*
- *D'ici juin: consolider le projet et le promouvoir*
- *A Rio+20: utiliser les événements parallèles et la conférence, notamment pour susciter des soutiens et des vocations*
- *En novembre 2012 : se mobiliser pour le Forum ISO 26000 de l'ISO à Genève*



*Atelier et réunion de lancement d'une initiative de partenariat,
Lyon, 7 février 2012*

La spécificité et la valeur ajoutée de ce partenariat

- *Participation large et active de pays développés et de pays en développement de plusieurs continents*
- *Plateforme multi-acteurs et multinationale pouvant collecter et diffuser largement les informations et les expériences*
- *Force de proposition pour les organisations formelles, tout particulièrement pour mettre en cohérence les multiples initiatives qui se développent autour de la RSO*
- *Maitrise du lien entre approches « macro » et « micro »*
- *Partenariat ouvert (Cf. Partenariat Type 2)*



*Atelier et réunion de lancement d'une initiative de partenariat,
Lyon, 7 février 2012*